



Le 20 novembre 2005

À tous mes amis,

Pour certains enfants, le « jeu » constitue une occasion de côtoyer d'autres enfants – de partager, même dans les milieux les plus modestes, des jouets, des jeux, de l'équipement sportif de plein air, un bac à sable, une corde à sauter ou une boîte de carton abandonnée. Pour d'autres, il s'agit de l'envie irrésistible de passer du temps avec quelqu'un – vingt minutes seul avec maman ou papa juste pour jouer.

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant comporte un message tout simple : *Les enfants ont le droit de jouer*. À première vue, ce droit semble couler de source. Mais, à mesure que les attentes à l'égard des réalisations *s'accroissent* et que le temps libre *diminue*, le temps consacré au jeu devient un droit à protéger.

J'étais très heureuse d'apprendre que la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance (FCSGE) a choisi l'article 31 – le droit de jouer – comme thème de la Journée nationale de l'enfant de cette année. Bon nombre d'entre vous êtes déjà sensibles à l'importance du jeu pour le développement d'un enfant. En fait, des recherches montrent que le jeu est ce qui favorise le plus l'apprentissage des jeunes enfants.

La Journée nationale de l'enfant – qui vise à célébrer les enfants et l'engagement pris par le Canada pour assurer leurs droits et leur liberté – constitue l'occasion parfaite pour mieux faire connaître cet article et la Convention dans son ensemble. En mettant l'accent sur des articles précis de cet accord lors de cette célébration et des prochaines, nous pouvons donner vie aux paroles de la Convention. Elles doivent avoir un sens pour les adultes qui s'occupent des enfants – et pour les enfants eux-mêmes.

Vous pouvez tous vous réjouir du rôle de chef de file qu'a choisi d'assumer la FCSGE pour faire connaître les droits des enfants et la Convention. Vous avez toutes les raisons d'être fiers des actions que vous accomplissez individuellement pour tenir compte des droits des enfants dans votre travail auprès d'eux.

Les célébrations de cette année sont particulièrement touchantes pour moi. En novembre, je prendrai ma retraite à titre de sénatrice, un poste qui m'a permis depuis onze ans de mener bon nombre d'initiatives pour améliorer le bien-être des enfants.

Je vous invite tous à célébrer la Journée nationale de l'enfant dans votre collectivité. Laissez les enfants dans vos vies savoir que vous les valorisez et que vous les respectez. Parlez-leur de l'engagement pris par le Canada pour assurer leurs droits. Et assurez-vous de prendre le temps de **jouer!**

Votre toute dévouée,

A handwritten signature in black ink that reads "Landon Pearson". The signature is written in a cursive style. To the right of the signature, there is a vertical red line.

La sénatrice Landon Pearson  
Conseillère auprès du ministre des Affaires  
étrangères pour les droits des enfants